



Tribune de Gabriel Amard

Maire honoraire de Viry-Châtillon et ancien président de la Communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne

C'est en juillet 2012 que le journal Marianne publiait le contrat liant Suez à Vae Solis pour m'abattre politiquement et empêcher le partenariat entre Eau de Paris et Eau des lacs de l'Essonne. L'objectif était clairement écrit et reconnu par les intéressés. Le délit aussi : empêcher un partenariat public – public afin de maintenir leur position commerciale. Cela porte un nom en droit français: le trafic d'influence. C'est passible de 5 ans de prison et 75 000 euros d'amendes comme l'édicte le Code pénal de la République.

De 2010 à 2012, ainsi Suez aurait rémunéré Vae Solis pour un faux blog « monvirynature » pour dénigrer la qualité des eaux de Paris susceptibles d'alimenter la commune de Viry dans l'Essonne et de Grigny, ville voisine. Selon le contrat publié par l'hebdomadaire puis présenté par Envoyé Spécial sur France 2 (voir lien ci-bas), 65 000 euros voire plus ont été déboursés pour rémunérer la rédaction de notes blanches et approcher par exemple Messieurs Jean-Marie Vilain et Yves Jégo comme le précisait le contrat. Le but était de les voir porter la parole de Suez et discréditer mon action. Le chef de cabinet adjoint de Monsieur Jégo était

alors Monsieur Sauerbach, devenu maintenant président de la régie Eau des lacs de l'Essonne. Les mensonges d'alors de « monvirynature » furent amplement relayés par le blog « Ainsi va la ville » de Messieurs Vilain et Sauerbach. J'ai déposé en tant que président des Lacs de l'Essonne 2 plaintes pour trafic d'influence sur la base des révélations de Marianne. Suez n'obtint pas le marché d'achat d'eau en gros. Paris sous la houlette d'Anne Le Strat signa pour 30 ans reconductibles un approvisionnement en eau de source pour la régie Eau des Lacs de l'Essonne à 42 cents par m3 quand Suez vend à 82 cents pour Grigny et signe à 65 cents au même moment avec Evry. Jusqu'à aujourd'hui nous en étions là.

Mais voilà que suite à un changement de majorité aux Lacs de l'Essonne dans un sombre accord UMP-PS contre le Front de Gauche, Monsieur Sauerbach devient président de l'agglomération et de la régie de l'eau ! Et là commence une vaste campagne d'enfumage pour dénigrer la gestion de l'eau et remettre en place une gestion déléguée au privé. Alors même que techniquement et financièrement les comptes sont irréprochables, l'eau est la plus pure et la plus saine de la région et la moins chère, Messieurs Vilain et Sauerbach reprennent avec la même ferveur et les mêmes arguties de la campagne de dénigrement. Je lance donc une alerte ! Quand une investigation sérieuse va-t-elle donc commencer ? Quand la justice va-t-elle sérieusement instruire la plainte ?

Va-t-on devoir attendre que Monsieur Sauerbach retire la plainte des Lacs de l'Essonne pour comprendre que cette bande ne serait qu'une équipe à la solde d'intérêts particuliers ? Heureusement que Paris ne lâchera pas l'affaire !

Moi non plus d'ailleurs. Par principe, un délit de cette importance ne peut être étouffé. Si on laisse passer cela, l'étape d'après c'est une France qui se transformerait en Far West. Les complices de « ces belles personnes » et de ces oligarques doivent savoir que les citoyens ne se laisseront pas faire. L'association des usagers de l'eau de Viry-Châtillon et la Coordination Eau Ile-de-France sont mobilisés pour se faire entendre. Mais j'espère que des journalistes d'investigations vont nous aider à rétablir la Vérité.

En attendant, Messieurs Vilain et Sauerbach sont des menteurs : seul le retour en gestion privée les intéresse !

Dans la presse, Messieurs Vilain et Sauerbach évoquent une mauvaise gestion et une dette de 9,8 millions d'euros. C'est faux. Les emprunts sont d'un montant de 6,8 millions d'euros et correspondent à des investissements de long terme (sur 15 ans, sur 20 ans, ou 40 ans). Par

conséquent, la régie n'a pas à payer 9,8 M€ maintenant : l'échéance des paiements est étalée dans le temps. Messieurs Vilain et Sauerbach voudraient qu'en une seule mandature, les Castelvirois paient pour toutes les générations futures alors que les infrastructures tiennent de 50 à 80 ans. C'est absurde ! Emprunter pour faire les investissements pour des usages de longues durées est signe de bonne gestion des deniers publics que l'on nous confie. Les exercices de la régie sont par ailleurs excédentaires contrairement à leurs allégations. Cette politique d'investissement a permis d'améliorer le rendement des réseaux qui est passé de 80% en 2011 à 85% dès 2013. Pour autant le tarif au m3 est de 1,19 euros aujourd'hui contre 1,73 au m3 en moyenne en Essonne pour une consommation annuelle de 120 m3..

La régie publique n'est pas surdimensionnée. Messieurs Vilain et Sauerbach mentent une nouvelle fois ! D'une part, les 3 pompes de la station de surpression à Ris-Orangis étaient indispensables pour remplir le château d'eau avec l'eau de l'aqueduc du Loing, de telle sorte qu'il y ait suffisamment de pression pour alimenter Viry-Châtillon en eau de Source avec Eau de Paris (42 cts m3) et plus avec l'eau de Seine de Suez (82 cts par m3). D'autre part, les tuyaux de branchement avec Eau de Paris sont dimensionnés de 80 cm de diamètre et non de 60 cm. J'ai pris cette décision pour ne pas agir en égoïste et prévoir de pouvoir aider des voisins passés en régie comme Evry ou qui se posent la question comme les villes du Val d'Orge. Grâce à cette décision, l'extension de la régie publique aux territoires des villes d'Evry Centre Essonne, de la CAVO ou de la CALPE est possible et même souhaitable.

L'intercommunalité Evry Centre Essonne est passée en régie publique en 2013 pour la distribution. Mais elle achète son eau à la Lyonnaise bien plus chère (70 cts par m3) que si elle était en contrat avec Eau de Paris (42 cts par m3). La communauté d'agglomération Val d'Orge qui a décidé de passer en régie publique aura le même problème: la distribution sera publique, mais l'achat se fera auprès des multinationales, puisque la CAVO n'aura pas du jour au lendemain la possibilité de se doter d'une usine de potabilisation. Or Suez fait toujours grimper les tarifs de l'eau de 4 à 6 % par an. Pendant qu'avec Eau de Paris la progression du tarif de l'achat d'eau en Gros est encadrée dans le contrat entre 1 et 2 % par an.

A ce rythme, un contrat de la régie Eau des Lacs de l'Essonne avec eux aurait déjà surtaxé les Castelvirois de 25 à 30 %. Si le tarif au m3 de Viry aujourd'hui est encore de 40% inférieur aux communes voisines pour une référence de consommation de 120 m3, c'est le résultat d'un choix politique de la précédente majorité !

La vérité est que Messieurs Vilain et Sauerbach font le jeu de Veolia et de Suez ! Ces multinationales souhaitent conserver leur domination en Essonne sur l'achat d'eau en gros par les collectivités en régie publique, et sur la distribution pour les collectivités en DSP, dans un

partage de « gâteau » historiquement établi. S'ils cassent la régie et refusent son extension, Messieurs Vilain et Sauerbach désavantageront les Castelvirois puisqu'une telle extension permettrait de mutualiser l'amortissement des investissements avec plus d'usagers.

Au lieu de quoi, les cabinets d'étude proposent le passage en DSP après le 1er janvier 2016, le passage en SPL, en SEM, ou en SEMOP. Le but non avoué est de permettre à ces SPL, SEM SEMOP de passer des contrats pour l'achat et la distribution d'eau potable, donc en fait d'avoir un moyen contourner de maintenir leurs relations avec La Lyonnaise ou Veolia Environnement ou encore la Saur.

Voilà comment ils tentent de détruire un service public réactif, dont les agents sont proches des usagers et plébiscité par les castelvirois.